

## « TDR : Formateur Technique d'Assistance Electorale Provinciale »

### **Responsabilités :**

Sous l'autorité du Directeur de la Division Electorale de la MONUC et sous la supervision du coordinateur de la Section Technique d'Assistance Electorale Provinciale, l'intéressé/e aura pour mission d'assister et de conseiller les autorités électorales compétentes d'assurer :

- L'assistance à la formation des structures provinciales sur les thématiques et supports développés par les unités technique d'assistance électorale du siège telle que :
  - Education Civique
  - Information Publique
  - Formation sur la thématique Genre
  - Formation sur les procédures électorales d'enregistrement, de vote, candidature et de contentieux
  - Formation sur les outils de gestion administratif et managérial
- Le renforcement des capacités en administration électorale des structures provinciales de l'autorité électorale ;
- Le conseil aux cadres de l'autorité électorale provinciale dans ses rapports de formation ou de diffusion d'information électorales à la société civile impliquée directement dans le processus électorale ;
- Le monitoring et suivi de la formation thématique en cascade des cadres provinciaux vers les cadres territoriaux ;
- Identification des besoins spécifiques en matière formation d'administration électorale des cadres provinciaux et territoriaux de l'autorité électorale ;
- Le conseil aux cadres de l'autorité électorale provinciale sur l'adaptation des supports génériques du siège à la réalité locale ;
- Exécuter toutes autres tâches requises par la Division et conformes à ses compétences.

### **Qualification et compétences requises :**

Minimum une maîtrise en science sociale, ou de l'éducation ;

Expérience électorale minimum 5 ans, de préférence dans le contexte africain ;

Langue de travail : Français ;

Bonne communication orale ;

Capacité a planifié séances de formation de groupe ;

Bonne capacités de rédaction.